

Service communication

Jérôme Chaussoneaux / tél. 05 49 71 08 80 / chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr

Les classes de l'école Augustine-Fouillée relogées

Suite à une visite technique des locaux de l'école Augustine-Fouillée à Thénézay, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine a identifié des anomalies sur le bâtiment. Elle a alors demandé l'expertise d'un bureau de contrôle le 2 mars, et une contre-expertise le 3 mars. Au regard des conclusions arrivées le 4 mars au soir, il est décidé de fermer l'école vendredi 5 mars après les cours.

En collaboration avec l'inspection académique, l'association Familles rurales, la Mairie de Thénézay, la Communauté de communes s'est organisée pour assurer l'accueil des enfants et du personnel en toute sécurité dans les locaux de l'accueil de loisirs jusqu'au 9 avril 2021.

Les enfants sont accueillis depuis lundi 8 mars dans les locaux de l'accueil de loisirs, 8 rue des écoles à Thénézay. Vendredi 5 mars, la commission de sécurité a donné un avis favorable à l'accueil des classes de l'école maternelle dans les locaux de l'accueil de loisirs.

Les services techniques communautaires et municipaux ont effectué le déménagement des matériels pédagogiques et de mobilier indispensable à la reprise de l'enseignement. Jusqu'au 9 avril 2021, les cours seront donc assurés dans les locaux de Familles rurales.

Les enfants de l'école élémentaire Germain-Rallon et de l'école privée sont accueillis dans la salle des associations, 5 rue des écoles à Thénézay, sur les temps périscolaires de 7h15 à 9h et de 16h30 à 18h30.

Ce mardi 9 mars, des études complémentaires sont menées afin de diagnostiquer plus précisément l'état du bâtiment de l'école maternelle.